



BULLETIN D'INSCRIPTION JEUNE EN AUVERGNE - BUSSET

Merci de compléter un exemplaire **par participant** et envoyer par mail ou par courrier postal à :
Lucile LIEGEOIS – 18 rue Saint Jean des Landes – 35750 SAINT MALON SUR MEL
ou naturojeune@gmail.com

VOS INFORMATIONS

Nom : ☎ : / / / /
Prénom :
Adresse : ✉ : @
..... Age :
Nom de la personne à contacter en cas d'urgence :
Numéro de la personne à contacter en cas d'urgence :
Avez-vous déjà jeûné plus de 4 jours ? Oui Non SEXE : F M

VOTRE SEJOUR (tarif et hébergement)

Date du séjour souhaité :

- du 23 au 29 avril 2023
- du 27 mai au 02 juin 2023
- du 19 au 25 août 2023
- du 03 au 09 septembre 2023

Hébergement (cocher la solution choisie) :

- Chambre individuelle : 660 €* tout compris
- Chambre partagée : 640 €* tout compris si je suis déjà venu(e) ou si je viens avec 2 ami(e)s
- Chambre partagée : 560 €* tout compris
- Chambre partagée : 540 €* tout compris si je suis déjà venu(e) ou si je viens avec 2 ami(e)s
- Option monodiète : +10€/jour

* le prix du séjour inclus l'hébergement, l'encadrement dans la pratique du jeûne, l'encadrement lors des randonnées, les bouillons, jus, tisanes, repas de reprise, les réveils musculaires et conférences

Votre moyen de transport (cocher la solution choisie) :

Navette entre la gare Vichy et le gîte aller/retour (10€)

Voiture personnelle

VOS ENGAGEMENTS

J'atteste être en capacité de marche au minimum 3 heures par jour

Je déclare être sous traitement médical pour la pathologie suivante :
(fournir un certificat médical attestant la possibilité de jeûne et de marche)

J'ai bien pris connaissance des contre-indications du jeûne sur le site internet www.naturojeune.fr et j'atteste ne présenter aucune des contre-indications

Je confirme que mes déclarations sont sincères et véritables

J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter participer à un stage de jeûne et de randonnée encadré par Jeûne et naturopathie

PAIEMENT DU SEJOUR

Le règlement du solde aura lieu durant le séjour, en chèque ou en espèce (**pas de règlement en CB sur place**)

Merci de joindre un chèque d'arrhes de 150 € à libeller à l'ordre de : Lucile Liegeois et à renvoyer avec le bulletin d'inscription à l'adresse suivante : Lucile Liegeois – 18 rue Saint Jean Des Landes – 35750 Saint Malon Sur Mel

En cas de désistement de votre part :

- ✓ à moins de 30 jours du début du stage, les arrhes seront remboursées à 50 %
- ✓ à moins de 20 jours ils seront perdus

Les arrivées au centre se font à partir de 16 heures le premier jour et les départs se font le dernier jour après le repas de reprise, vers 13h00.

Signature précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Date : / /